



# Observatoire européen de l'audiovisuel

## Communiqué de presse

Strasbourg, le 26 février 2015

---

### L'Observatoire européen de l'audiovisuel publie un rapport sur la fiction diffusée par les chaînes de télévision en Europe (2006-2013)

- La part de la fiction dans le temps de programmation des chaînes de télévision européennes tend à se réduire.
- La part de la fiction européenne s'est légèrement améliorée, en raison d'une progression de la diffusion de fiction nationale dans divers pays.
- Les chaînes de télévision délocalisées diffusent un très faible pourcentage d'œuvres européennes.

L'Observatoire européen de l'audiovisuel publie un rapport de synthèse sur la diffusion de fiction par un échantillon de chaînes de télévision en Europe entre 2006 et 2013. Par programmes de fiction, nous entendons cinq formats facilement identifiables : films produits pour la télévision (« TV films »), séries et feuilletons, animation (à l'exclusion des films d'animation de long métrage), films de cinéma de long métrage (y compris les films d'animation) et films de court métrage.

#### ***Importance de la fiction***

L'importance de la fiction dans la programmation des chaînes de télévision s'est légèrement érodée au fil des ans. Pour les 13 pays analysés depuis 2006, la proportion totale a baissé de 53,1 % du temps de programmation en 2006 à 50,5 %. L'inclusion du Luxembourg et de l'Espagne à partir de 2006 a fait légèrement baisser ce niveau (51,3 % en 2007, 48,8 % en 2013). Pour les 17 pays analysés en 2013 (y compris la Pologne et le Portugal), le niveau est de 48 %. La légère amélioration perceptible durant la période 2006-2013 résulte plus de l'augmentation de la diffusion de fictions nationales que d'une amélioration substantielle des œuvres à travers l'Europe.

L'importance de la fiction varie suivant les genres des chaînes. Comme cela est logique, la place de la fiction est particulièrement importante dans la programmation des chaînes essentiellement consacrées au cinéma : en 2013, pour les 17 chaînes analysées, 91,7 % du temps d'antenne était consacré à des programmes de fiction, dont 80 % à des films. La seconde catégorie la plus consommatrice de fiction est constituée par les chaînes pour enfants et adolescents. La fiction représentait en effet 80,4 % du temps de la programmation des 12 chaînes analysées en 2013, dont 51,3 % occupés par l'animation. Les 32 chaînes de divertissement analysées ont consacré en 2013 53,6 % de leur temps d'antenne à la fiction, dont 34 % pour les séries. En ce qui concerne les chaînes généralistes, l'importance de la fiction est sensiblement plus élevée pour les chaînes privées (38,9 % du temps d'antenne en 2013, dont 23,2 % pour les séries) que pour les chaînes publiques (27,5 %, dont 15,6 % pour les séries). Les chaînes culturelles ou éducatives consacrent nettement moins de temps à la fiction (17,2 % du temps d'antenne

en 2013, dont 8,4 % pour les films), mais on constatera qu'elles sont les seules à faire un effort pour les films de court métrage (1 % de leur programmation contre 0 ou 0,1 % pour les autres catégories de chaînes).

### Origine de la fiction

L'analyse de l'origine des programmes de fiction montre des situations très diverses suivant le type de chaînes et le pays de réception des chaînes.

Seules deux catégories de chaînes programment dans leur ensemble plus de 50 % de fiction européenne. Les chaînes culturelles et éducatives (qui sont celles qui diffusent le moins de fiction) proposent essentiellement des œuvres européennes (78,3 % du temps de programmation en 2013, dont un peu moins d'un tiers sont nationales et les deux tiers restant sont importés ou sont des coproductions). La proportion du temps de programmation consacré à la fiction européenne diffusée par les chaînes généralistes publiques était en 2013 de 57,6 % dont une majorité d'œuvres non-nationales.

Toutes les autres catégories de chaînes proposent, dans leur ensemble, une programmation dont moins de 50 % du temps est consacré à la fiction européenne. Les chaînes pour enfants et pour les jeunes atteignent dans leur ensemble 43,1 % du temps d'antenne pour la fiction européenne. Cette proportion, malgré tout relativement élevée, est obtenue grâce à l'importance de la programmation d'œuvres européennes d'animation. Les chaînes généralistes privées et les chaînes de films proposent une proportion relativement similaire d'œuvres européennes (respectivement 35,1 et 37,5 % en 2013), mais la proportion d'œuvres nationales est plus élevée dans la programmation des chaînes généralistes privées.

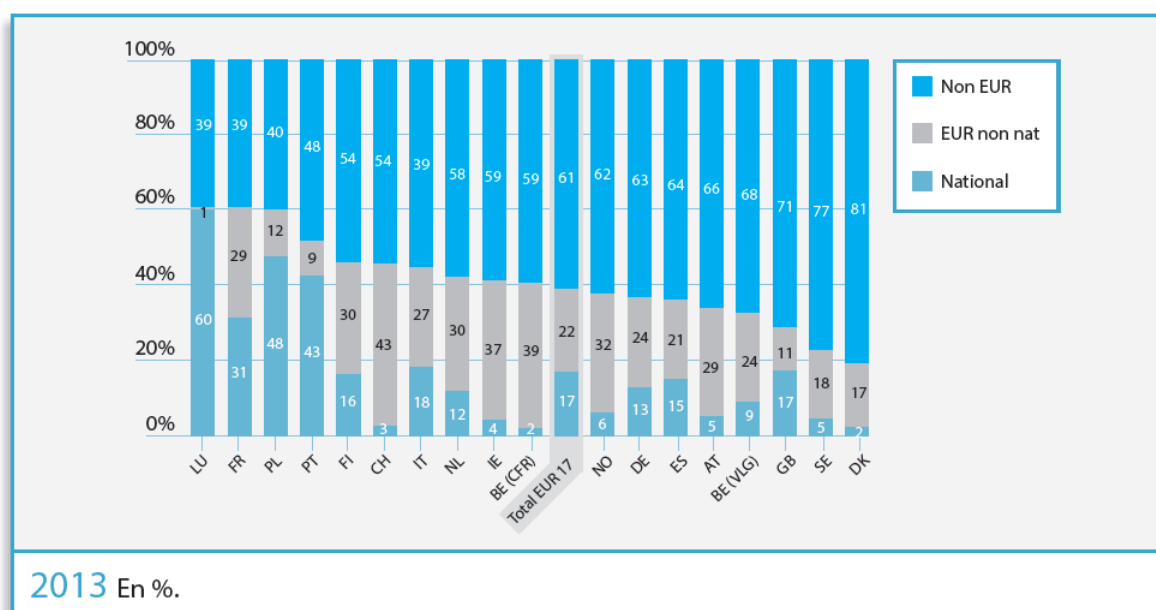
Sans surprise, la principale origine des œuvres non-européennes de fiction, dans toutes les catégories, sont les États-Unis.

### L'impact de la circulation transfrontière

Le recours à des programmes de fiction européenne (fiction nationale, fiction européenne importée ou coproduite) ou à des fictions non-européennes varie suivant les pays. Si les statistiques sont établies en

## Origine des programmes de fiction, diffusés sur un échantillon de chaînes TV dans 17 pays européens

2013 Chaînes classées par pays de réception.

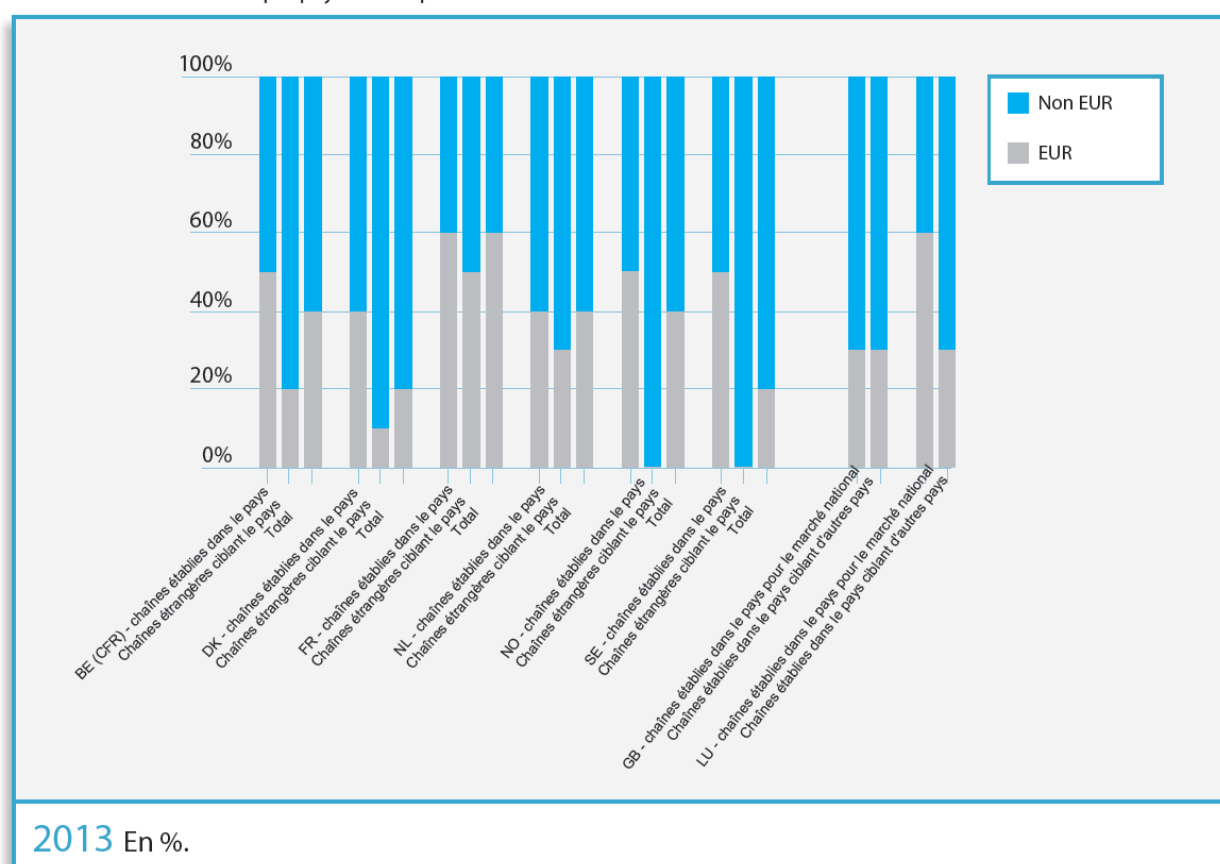


classant les chaînes par pays de réception, il apparaît que le Luxembourg, la France, la Pologne et le Portugal sont les pays où la part de fiction européenne est la plus importante, ce qui s'explique par une diffusion importante de fiction nationale (plus de 30 % du temps de diffusion total de fiction). A l'inverse, la fiction non-européenne représente plus de 70 % du temps de programmation de fiction dans les chaînes de l'échantillon visant le Danemark, la Suède et le Royaume-Uni.

Les données concernant le Danemark, la Suède, mais aussi la Norvège, la Communauté française de Belgique, les Pays-Bas sont fortement impactées par la présence dans l'échantillon de chaînes ciblant ces marchés respectifs mais établies dans d'autres pays (Royaume-Uni pour les pays nordiques, Luxembourg pour la Communauté française de Belgique et la France). Ces chaînes « délocalisées » proposent une proportion nettement plus faible de programmes européens. Par exemple, la proportion d'œuvres européennes proposées par les chaînes établies au Royaume-Uni et visant les pays nordiques est inférieure à 6 % du temps d'antenne consacré à la fiction.

## Origine des programmes de fiction diffusés : l'impact des chaînes délocalisées

2013 Chaînes classées par pays de réception.

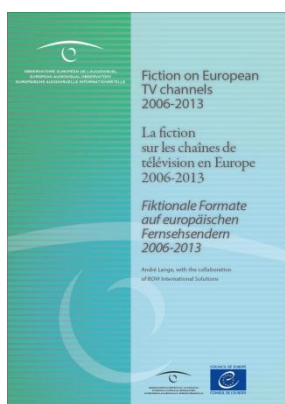


2013 En %.

## Précisions sur la méthodologie

L'étude synthétise des données que l'Observatoire a commandées à la société ROVI depuis 2006. La société ROVI est spécialisée dans la fourniture à la presse et aux opérateurs d'EPG d'informations sur les grilles de programmes de télévision. Elle dispose d'une base de données sur les programmes diffusés, avec indexation par genre et par origine géographique.

Le nombre de pays initialement couverts en 2006 était de 13. Par la suite se sont ajoutés l'Espagne et le Luxembourg (à partir de 2007), puis la Pologne (à partir de 2011) et le Portugal (à partir de 2013)<sup>1</sup>. En principe, l'échantillon contient les principales chaînes généralistes publiques et privées du pays et, lorsque cela est pertinent, une ou plusieurs chaînes consacrées au cinéma. Pour les grands pays (Allemagne, France, Royaume-Uni) sont également prises en considération les principales chaînes thématiques (chaînes culture/éducation, chaînes pour enfants et jeunes, chaînes de divertissement). Le nombre de chaînes analysées est passé de 126 en 2006 à 140 en 2013. Les chaînes généralistes publiques (41 en 2013) et privées (34) constituent les deux principaux types de chaînes analysées, suivis par les chaînes de divertissement (32), les chaînes de films (17), les chaînes pour enfants (12) et les chaînes consacrées à la culture et à l'éducation (4).



André Lange (éd.), *Fiction on European TV channels (2006-2013)*, *La fiction sur les chaînes de télévision en Europe (2006-2013)*, *Fiktionale Formate auf europäischen Fernsehsendern (2006-2013)*, Observatoire européen de l'audiovisuel, (Conseil de l'Europe), Décembre 2014.

Acheter cette publication dans notre boutique en ligne [ici](#).

Contact presse : Alison HINDHAUGH, tél.: +33 (0)3 90 21 60 10, [alison.hindhaugh@coe.int](mailto:alison.hindhaugh@coe.int)

## L'Observatoire européen de l'audiovisuel

Institué en décembre 1992, l'Observatoire européen de l'audiovisuel a pour objectif de collecter et de diffuser les informations relatives à l'audiovisuel en Europe. L'Observatoire est un organisme de service public européen, composé de 40 Etats membres et de l'Union européenne, représentée par la Commission européenne. Il exerce son activité dans le cadre juridique du Conseil de l'Europe et travaille en collaboration avec un certain nombre d'organismes partenaires et professionnels du secteur audiovisuel, ainsi qu'avec un réseau de correspondants. Outre ses contributions aux conférences, ses principales activités consistent en la publication d'un annuaire, de rapports et de bulletins d'information, la compilation de bases de données et la fourniture d'informations grâce au site Internet de l'Observatoire. <http://www.obs.coe.int>



<sup>1</sup> Pour 2013 sont également fournies les données pour le Maroc, devenu membre en 2014 de l'Observatoire, mais ces données (limitées à la chaîne publique 2M), ne sont pas prises en considération dans nos analyses de synthèse.